

Actualités

05 00 00

Maison récompensée

Chaque année, l'association d'intérêt général Promotelec remet ses Trophées aux logements les plus performants, les plus écologiques et les plus confortables. Dans la catégorie Maison Individuelle, c'est une réalisation du cabinet d'architectes Origami et du bureau d'études Axénergie qui est récompensée. Signes particuliers : des besoins bioclimatiques et une consommation d'énergie inférieurs aux plafonds fixés règlementaires, une empreinte environnementale et des émissions de CO₂ réduites, de la production d'électricité (maison positive), une maîtrise des consommations d'eau, un aspect santé dans l'habitat poussé. www.promotelec.com



Olivier Lievin



Qualité et sécurité

Spécialiste de la maison à ossature bois sur mesure, Innov'Habitat franchit un nouveau cap. Cette société, dirigée par deux ingénieurs accompagnés par trois architectes, exerce désormais sous le régime du Contrat de construction-loi de 1990. De quoi offrir à ses clients la qualité, le confort et de hautes performances énergétiques (ses réalisations sont proches des standards de la maison passive) dans un cadre très sécurisé. Ce contrat est en effet le seul à inclure obligatoirement de nombreuses protections, notamment la garantie de livraison à prix et délais convenus,

la garantie de remboursement d'acompte, la fourniture d'une notice descriptive précise, etc. En 2016, cette société va lancer un nouveau concept d'habitat passif très innovant. Affaire à suivre ! www.innovhabitat.fr

Maison exemplaire

Maison Vision (Groupe Villa Soleil) a inauguré la première maison à « énergies positives » de France. Pourquoi ce pluriel ? D'abord parce qu'elle est labellisée Bépos Effinergie, la certification officielle des maisons qui produisent davantage d'énergie qu'elles n'en consomment. Mais aussi parce qu'elle peut être chauffée au biométhane, une énergie qui n'émet pas de gaz à effet de serre. Selon le constructeur, la facture globale d'énergie est estimée à 1 € par jour ! Autres signes particuliers : une conception bioclimatique axée sur le feng-shui pour un plus grand confort, une modularité qui permet de passer de 91 à 132 m² sans difficultés, le recours à des matériaux français et à des artisans locaux, ou encore le cadre juridique du Contrat de construction-loi de 1990 pour sécuriser les acquéreurs. www.maison-vision.com

